



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écologie, énergie, développement durable et mer : services extérieurs

Question écrite n° 88099

## Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur la révision générale des politiques publiques. Elle lui demande de lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre afin de procéder à la réorganisation des services d'ingénierie routière.

## Texte de la réponse

Le quatrième Conseil de modernisation des politiques publiques (CMPP) du 30 juin 2010 a décidé de réorganiser l'ingénierie routière des directions interdépartementales des routes (DIR), au titre de la rationalisation de la gestion des infrastructures publiques. Les différents sites en charge du pilotage des travaux de l'État vont être rééquilibrés en fonction du volume des travaux dont ils ont la responsabilité, afin d'obtenir une taille critique qui leur assurera une plus grande efficacité. L'objectif sera de constituer des pôles techniques dotés des moyens nécessaires pour faire face aux plans de charge, déterminés, notamment par les besoins opérationnels liés à la mise en oeuvre des plans de modernisation des itinéraires routiers (PDMI). Une démarche va donc être conduite, sur la période 2011-2013, dans le cadre de laquelle seront abordés les besoins fonctionnels, les aspects organisationnels et les problématiques liées à la gestion des ressources humaines.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Line Reynaud](#)

**Circonscription :** Charente (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 88099

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics et réforme de l'État

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable, transports et logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 septembre 2010, page 9838

**Réponse publiée le :** 21 décembre 2010, page 13737